



Procès-verbal de la 121^e assemblée générale

tenue le 7 septembre 2010 à 11h30 au local 1-22-166 (palestre)

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Entente de principe de la table sectorielle.
 - 4.1 Présentation de l'entente.
 - 4.2 Plénière.
 - 4.3 Vote sur l'entente de principe de la table sectorielle (note 1).
5. Entente de principe de la table centrale.
 - 5.1 Présentation de l'entente.
 - 5.2 Plénière.
 - 5.3 Vote sur l'entente de principe de la table centrale (note 2).
6. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 121.1 « Il est proposé de nommer Luc Loignon à la présidence de l'assemblée. »
Diane Lafrance propose et Julie Dionne appuie. Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 121.2 « Il est proposé d'accepter les huit personnes suivantes à titre de membres du SPECS-CSN : Mélyny Chartier (Techniques de travail social), Charles Racine (Techniques de travail social), Éric Lavoie (Technologie du génie civil), Raphaël Chapdeleine (Sciences sociales), Pierre-Alexandre Morneau-Caron (Philosophie), Rachel Rioux (Biotechnologies), Yvan Paquin (Techniques de l'informatique) et Joannie Roberge (Danse) ». Benoît Giroux propose et Julie Dionne appuie. Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 121.3 « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »
Yves Lafond propose et Guy Lemire appuie. Adoptée à l'unanimité.

4. Entente de principe de la table sectorielle.

4.1 Présentation de l'entente.

- Diane Lafrance présente les invités : Guillaume Fournier et Yves De Repentigny.
- Diane Lafrance, Guillaume Fournier et Yves De Repentigny présentent l'entente de principe de la table sectorielle.

4.2 Plénière.

Résolution 121.4 « Il est proposé la tenue d'une plénière de 30 minutes. »
Julie Dionne propose et Martin Fontaine appuie.
Adoptée à l'unanimité.

- Tenue de la plénière.

4.3 Vote sur l'entente de principe de la table sectorielle.

Résolution 121.5 « Il est proposé l'acceptation de l'entente de principe de la table sectorielle entre le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) et la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ (CSN)) intervenue le 13 juin 2010. »
Steve Dubois propose et Julie Dionne appuie.
Le résultat du vote secret figure plus loin.

Résolution 121.6 « Il est proposé que le vote secret sur la proposition portant sur la table sectorielle (121.5) ait lieu à 13h45 de même que, dans la mesure du possible, le vote sur la proposition portant sur la table centrale. »
Philippe Langlois propose et Julie Dionne appuie.
Adoptée à la majorité.

5. Entente de principe de la table centrale.

5.1 Présentation de l'entente.

- Yves De Repentigny présente l'entente de principe de la table centrale.

5.2 Plénière.

Résolution 121.7 « Il est proposé la tenue d'une plénière de 30 minutes. »
Julie Dionne propose et René Lefèvre appuie.
Adoptée à la majorité.

- Tenue de la plénière.

5.3 Vote sur l'entente de principe de la table centrale.

Résolution 121.8 « Il est proposé l'acceptation de l'entente de principe de la table centrale relative à la durée de la convention, au régime de retraite, aux paramètres salariaux, aux droits parentaux et aux ouvriers spécialisés. »
Martin Fontaine propose et Steve Dubois appuie.
Le résultat du vote secret figure plus loin.

Résolution 121.9 « Il est proposé de nommer Catherine Ladouceur, Alexandre Genest, Julie Dionne et Martin Fontaine scrutateurs pour la tenue des votes. »
Anne Vadenais propose et Louis Desmeules appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Résultat du vote secret sur les propositions de table sectorielle (121.5) et de table centrale (121.8) :

- Table sectorielle (résolution 121.5):
Pour : 140 (94,6%, soit 140/148);
Contre : 8 (5,4%, soit 8/148);
Abstentions : 9.



- Table centrale (résolution 212.8) :
Pour : 136 (89,5%, soit 140/152);
Contre : 16 (10,5%, soit 8/152);
Abstentions : 5

6. Levée de l'assemblée.

Résolution 121.10

« Il est proposé de lever l'assemblée. »

Martin Fontaine propose et Catherine Ladouceur appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Diane LaFrance, présidente

Steve Mc Kay, secrétaire